

VILLE DE
SAINT MÉDARD
EN JALLES



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS DE QUARTIERS. DÉCISION

Séance du 4 juillet 2020

L'an deux mille vingt , le quatre juillet à dix heures.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire sortant, s'est assemblé **sous la présidence de Monsieur Stéphane Delpeyrat, maire.**

Présents :

M Delpeyrat, Mme Marenzoni, M Trichard, Mme Bru, M Cristofoli, Mme Rigaud, M Royer, Mme Canouet, M Apoux, Mme Damisa, M Tartary, Mme Fize, M Claverie, Mme Guérin, M Joussaume, Mme Durand, M Roscop, Mme Berbis, M Mallein, Mme Pomi, M Morisset, Mme Feytout-Perez, M Croizet, Mme Laplace, M Capouillez, Mme Pouban, M Cases, Mme Martin, M Grémy, Mme Ersin, M Mangon, Mme Vaccaro, M Bessière, Mme Zougua, M Augé, Mme Picard, M Acquaviva, Mme Branas, M Hélaudais

Secrétaire de séance : M Marc Morisset.

La séance est ouverte,

Délibération du : 4 juillet 2020
Rendue exécutoire le : 6 juillet 2020
Publiée le : 6 juillet 2020

Signé : Le maire Stéphane Delpeyrat

Délibération du conseil municipal

Séance du 4 juillet 2020

FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS DE QUARTIERS. DÉCISION

Monsieur Stéphane Delpeyrat, Maire, présente le rapport suivant.

Vu la délibération n° 02-238 du 20 décembre 2002, le Conseil Municipal a procédé à la détermination de 3 grandes entités géographiques servant de fondement au périmètre de compétence territoriale des conseils de quartiers créés par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité.

Vu la délibération DG14_037 du 10 avril 2014 portant création de 3 délégations « territoriales » référentes pour chacun des 3 grands regroupements de quartiers de la commune, sur la base suivante :

- les quartiers de l'Est et du Sud : Corbiac, Gajac, Magudas
- les quartiers de l'Ouest : Caupian, Cérillan, Hastignan, Issac
- les quartiers du Centre

Considérant la faculté prévue par les articles L. 2122-2-1 et L. 2122-18-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans la limite de 10% de l'effectif légal du Conseil Municipal, en instituant des postes d'adjoints chargés principalement d'un ou plusieurs quartiers ;

Il est proposé au Conseil Municipal de fixer le nombre d'adjoints de quartiers à trois (3).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Fixe le nombre d'adjoints de quartiers à 3 (trois).

Modifie en conséquence, la délibération DG20_041 du 4 juillet 2020 fixant le nombre d'adjoints au Maire à 11 (onze).

Fixe le nombre d'adjoints au Maire à 14 (quatorze) dans les conditions suivantes :

- 11 (onze) adjoints « fonctionnels » en application des dispositions de l'article L 2122-1 et L 2122-2 du CGCT (30% maximum de l'effectif légal du Conseil Municipal),
- 3 (trois) adjoints « de proximité des quartiers » en application des dispositions de l'article L 2122-2-1 du CGCT (10% maximum de l'effectif légal du Conseil Municipal).

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **37 POUR, 0 CONTRE et 2 ABSTENTION(S)**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles
le 4 juillet 2020
pour expédition conforme
Le maire,



Stéphane Delpeyrat



-  HELIOS : comptabilité publique
-  ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)

Utilisateur : Desrosier Céline

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DG20_042
Date de la décision :	2020-07-04 00:00:00+02
Objet :	FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS DE QUARTIERS. DÉCISION
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.1.2 - fixation du nombre d'adjoints
Identifiant unique :	033-213304496-20200704-DG20_042-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-213304496-20200704-DG20_042-DE-1-1_0.xml	text/xml	915
Nom original :		
DG20_042.pdf	application/pdf	507491
Nom métier :		
99_DE-033-213304496-20200704-DG20_042-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	507491

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 juillet 2020 à 09h38min13s	Dépôt initial
En attente de transmission	6 juillet 2020 à 09h38min14s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	6 juillet 2020 à 09h38min16s	Transmis au MI
Acquittement reçu	6 juillet 2020 à 09h38min31s	Reçu par le MI le 2020-07-06